



GUIDE ERC CNRS 2019-2020



European Research Council

Established by the European Commission

**Supporting top researchers
from anywhere in the world**



I - LES ETAPES PREALABLES AU DEPOT D'UN PROJET ERC

- S'informer
- Informer
- Choisir son panel d'experts

II- LES 5 APPELS ERC / DIVERS TYPES DE BOURSES

- Les 3 appels principaux : Starting, Consolidator et Advanced grant
 - Rédaction des projets : quelques conseils
- L'appel ERC Synergie
 - Particularités de l'appel
 - Conseils de rédaction
- L'appel Proof of Concept (PoC)

III- CRITERES D'EVALUATION ET DE RE-SOUMISSION DES APPELS ERC

- Les différentes étapes d'évaluation
- Liste des panel d'évaluation

IV- CALENDRIER DES PROCHAINS APPELS

LES ETAPES PREALABLES

S'INFORMER

Avant de se lancer dans la rédaction d'un projet ERC, il est important de s'informer en allant sur les sites dédiés officiels :

- Le site européen officiel de l'ERC : <https://erc.europa.eu/>
- Le portail français du Programme Européen pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 / <http://www.horizon2020.gouv.fr/>
 - Point de contact national (PCN) ERC
- Le site de La Direction Europe de la recherche et coopération internationale-DERCI du CNRS <https://international.cnrs.fr/>
 - Les chargés d'affaire Europe des **10 Instituts du CNRS**
 - Les services Partenariat & Valorisation des délégations (**SPV**)
 - Les ingénieurs projet européen (**IFE**)

INFORMER

Quand votre projet est suffisamment mûr, il est important :

- D'informer votre directeur d'unité (et votre équipe) que vous souhaitez déposer un projet ERC ;
- De contacter le Service Partenariat et Valorisation (SPV) de votre délégation régionale (pour les chercheurs) ou le Service Europe de votre université (pour les enseignants-chercheurs).

Le SPV est votre interlocuteur privilégié pour le montage de votre projet d'un point de vue administratif et financier. Il vous remettra la lettre d'engagement de l'institution d'accueil, vous aidera à vérifier vos critères d'éligibilité et à remplir la partie Administrative (Part A) de votre projet ainsi que la partie financière.

CHOISIR SON PANEL D'EXPERTS (pour les trois bourses individuelles)

Etape très importante, qui relève du seul choix du porteur, et qui orientera la rédaction et l'évaluation du projet.

Pour vous aider à faire ce choix, plusieurs étapes :

- Consulter la liste de tous les panels d'évaluation ERC (en annexe de ce livret)
- Regarder la composition des panels des années précédentes sur le site de l'ERC : <https://erc.europa.eu>.
- **A noter** que chaque panel est reconduit tous les deux ans avec un renouvellement d'environ un tiers des membres chaque année.
- La liste des projets ERC financés (recherche par appel/thématique/panel) : <https://erc.europa.eu/projects-figures/erc-funded-projects>
- En cherchant par mots-clés ou par panel, vous pourrez voir dans quel panel le sujet de votre projet est le plus souvent déposé, par exemple.

Attention, lors de la soumission de votre projet, celui-ci est, par défaut, enregistré en *Open Access*.

Il appartient au porteur d'indiquer qu'il ne souhaite pas que son projet soit en *Open Access*.

LES 5 APPELS ERC : DIVERS TYPES DE BOURSES

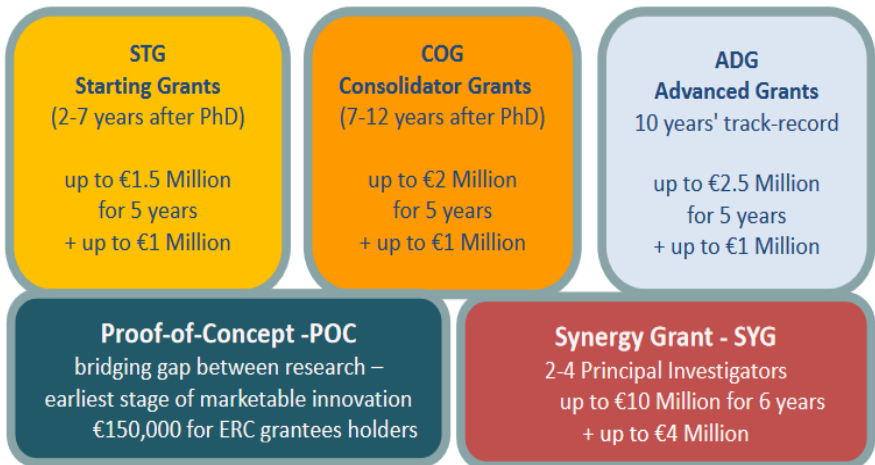
Le programme ERC (European Research Council) propose plusieurs types de bourses qui s'adressent à tous les chercheurs, sans critère de nationalité, à condition que la recherche liée à la bourse soit réalisée au sein d'une institution européenne.

Trois bourses individuelles

- Starting Grant, pour les jeunes chercheurs deux à sept ans après obtention de leur thèse
- Consolidator Grant, pour les jeunes chercheurs sept à douze ans après obtention de leur thèse
- Advanced Grant, destiné aux chercheurs confirmés

Une bourse de valorisation : Proof of Concept (vérification de concept) pour l'aide à la valorisation. Cette dernière bourse est **réservée aux lauréats ERC**.

Une bourse à plusieurs PI : Synergy Grant, cet appel a été relancé en 2018. Il a comme particularité principale d'être porté par plusieurs porteurs principaux (PI). Chaque PI doit être excellent, au même titre que pour un appel individuel.



LES TROIS APPELS PRINCIPAUX : STARTING, CONSOLIDATOR & ADVANCED GRANT-

REDACTION DES PROJETS : quelques conseils et informations

Trois critères incontournables : excellence, rupture, impact

Quelques commentaires généraux sur la rédaction :

- Rédiger chaque partie du projet (*B1 et B2*) en pensant que votre projet doit être accessible à la fois aux experts très compétents dans le domaine et à ceux ayant un niveau d'expertise moindre.
- Expliquer ce qui est spécifiquement français et éviter les sigles (écoles, diplômes, etc.).
- Mettre en valeur l'ambition du projet, en quoi il est en rupture (*ground breaking*) avec ce qui a été fait jusque-là (et par rapport à l'état de l'art), et faisable tout en répondant aux critères « *high risk / high gain* » de l'ERC.
- Mettre en valeur les compétences du porteur : créativité et indépendance intellectuelle, capacité à conduire un projet de rupture, mise en évidence de résultats au-delà de l'état de l'art (résultats préliminaires, brevets, etc.).
- Pour les porteurs d'ERC Advanced Grant : démontrer la capacité à diriger de jeunes chercheurs (formation, avancement).

LA PARTIE B1 :

Seule cette partie B1 est considérée à l'étape 1 de l'expertise et permet de passer à l'étape 2.

La partie B1 se compose de :

- Une page de couverture avec le titre du projet,
- Un Extended synopsis de la proposition scientifique (5 pages),
- Un CV (2 pages),
- Un Track Record des activités scientifiques du porteur (2 pages).

Cet ensemble doit donner une vision très claire et convaincante du projet, de ses enjeux, de son impact potentiel, et surtout donner envie au lecteur de lire la suite, c'est-à-dire la partie B2.

EXTENDED SYNOPSIS (5 PAGES) :

- Le projet doit être **attractif, percutant** et annoncer **la rupture et les défis** auxquels le projet s'attaque. Il faut convaincre l'expert que le projet est faisable et que le porteur est armé pour le mener à bien.
- Il est essentiel de **détailler la méthodologie employée**. Le manque de précisions quant à la méthodologie est l'un des écueils les plus courants identifiés par les évaluateurs en première étape, en particulier pour les appels Starting et Consolidator.
- Ne pas hésiter à **détailler les données préliminaires** si elles existent (amorçage projet, méthodologie approuvée, publi ou brevet en cours, etc.).

CV (2 PAGES) :

- Personal information : indiquer le lien vers votre site web personnel (à jour !)
- Education : préciser les spécificités du système français (grandes écoles avec des éléments sur la sélection, le niveau, etc.) ; éviter les acronymes
- Current and previous position(s) : préciser le niveau de compétition des concours de Chercheur et Enseignant Chercheur
- Fellowships and awards : préciser le taux de sélection, la nature et la qualité de l'institution
- Supervision of graduate students and postdoctoral fellows : préciser le taux de co-encadrement et le nombre de co-encadrants ; si possible, indiquer en quelques lignes ce que sont devenus ces étudiants
- Teaching activities : préciser la nature (cours, TD, TP), si c'est un cours créé, le nombre d'heures, etc.
- Organisation of scientific meetings : préciser son rôle, le nom de l'événement et son importance dans le domaine
- Institutional responsibilities : préciser ce que recouvre cette responsabilité, en travail, en visibilité, en notoriété, etc.
- Commissions of trust : situer autant que possible son rôle, et le niveau des conférences, revues, institutions, etc. dans lesquelles le porteur intervient
- Memberships of scientific societies : à mentionner seulement si cela est significatif
- Major collaborations : situer la renommée et la qualité du laboratoire et des partenaires.

TRACK RECORD (2 PAGES) :

▪ Publications

- Indiquer quels sont les journaux et les conférences phares de votre domaine
- Donner une synthèse des publications avec des chiffres, avec le h-index (préciser ISI Web of Science ou Google Scholar, et la date), le facteur d'impact des revues et le nombre de citations de vos articles les plus significatifs ;
- Pour les Starting : privilégier les publications sans le directeur de thèse, c'est une preuve d'indépendance. Pour chaque publication, présenter en une courte phrase en quoi celle-ci est significative.
- Privilégier les meilleures publications, les plus internationales ou les plus significatives. En règle générale, indiquer :
 - ❖ 5 publications en Starting
 - ❖ 10 publications en Consolidator
 - ❖ 10 publications en Advanced.

▪ Brevets ou logiciels :

- Pour les brevets : préciser s'il s'agit de brevets français uniquement ou s'ils ont donné lieu à des extensions (PCT, phases nationales, etc.), indiquer les inventeurs et leur part d'inventivité dans les brevets ; indiquer en quelques mots l'importance des brevets;
- Pour le logiciel : préciser s'ils ont été déposés à l'Agence pour la protection des programmes (APP)
- Pour les **brevets ou les logiciels** : indiquer s'ils ont donné lieu à des licences d'exploitation.

- **Présentations invitées** : préciser s'il s'agit de conférences plénières invitées, de conférences dans une session spéciale, ou de séminaires dans un laboratoire ; donner des indications précises sur la renommée de la manifestation
- **Prix et récompenses** : donner des précisions sur l'importance du prix, de l'institution qui le délivre, du taux de sélection, etc.
- **Ajouter un paragraphe sur vos participations à des projets**, en indiquant votre rôle (partenaire, coordonnateur local, ou PI du projet), le nombre de participants, le montant obtenu, etc.

LA PARTIE B2 :

Elle correspond à la description longue du projet (15 pages) et est évaluée après succès à **la première étape**.

Il est conseillé de s'appuyer sur le synopsis de la partie B1 tout en évitant les répétitions et sans perdre de vue que l'ensemble (B1 + B2) doit être **agréable à expertiser**.

Il faut éviter aux experts des allers-retours permanents entre le B1 et le B2. A noter que certains évaluateurs préfèrent une partie B2 auto-suffisante.

La partie B2 se compose de deux parties : État de l'art, Méthodologie

Etat de l'art et objectifs :

- Positionner le projet par rapport à l'état de l'art du domaine au niveau national, européen et international.
- Être explicite sur le pourquoi et le comment des recherches du projet
- Mettre en avant les points les plus importants du projet en ajoutant des illustrations, des schémas, etc., qui vont aider à la compréhension du projet
- Décrire les impacts du projet

Méthodologie :

Il n'est pas nécessaire d'organiser la partie « Work Packages » avec des diagrammes de Gantt. L'important est de donner des **pistes crédibles** pour aborder les différents défis du projet, convaincre les évaluateurs de **sa faisabilité** et des **compétences** du PI pour le mener à bien.

Tout est une question d'**équilibre entre les notions** «*high risk*» & «*high gain*».

Il est également important de :

- Situer le projet dans son contexte international (partenaires et concurrents) ;
- Présenter l'équipe et les membres de l'équipe que le PI coordonnera (sans pour autant que chacun soit identifié nominativement) ;
- Ajouter un paragraphe argumenté sur les retombées attendues ;
- Faire une analyse des risques, parler d'un éventuel « plan B » pour les activités risquées du projet, préciser quelles stratégies alternatives seront mises en œuvre et montrer que si telle tâche n'aboutit pas, le projet ne tombe pas à l'eau complètement.

L'implication du PI :

Au moins 50% du temps de recherche doit se passer en Europe ou pays associés. **Starting** : au moins 50% du temps de travail au projet / **Consolidator** : au moins 40% du temps de travail au projet / **Advanced** : au moins 30% du temps de travail au projet/ **Synergy** : 30% pour chacun des PI

- **Un projet qui demande moins d'argent** que le maximum possible n'a pas plus de chance de passer : c'est l'excellence scientifique qui prime, le budget ne fait pas partie de l'évaluation scientifique du projet.
- **Le tableau budgétaire et les descriptions des ressources** se font en ligne depuis 2019 (« Section 3 – Budget »). La description des ressources doit être prise en compte dans la limite des 15 pages de la partie B2. La limite est fixée à 8 000 caractères, soit 2 pages maximum.

L'APPEL ERC SYNERGY

CARACTERISTIQUES DE L'APPEL

- L'appel ERC Synergy finance des projets de recherche novateurs et à la frontière de la connaissance qui ne peuvent être accomplis qu'en réunissant dans la même « synergie » des équipes complémentaires.
- Ce groupe doit rassembler 2 à 4 PIs, d'un même laboratoire ou d'un autre laboratoire, en France, dans un pays tiers ou à l'étranger.
- Chacun des PIs apportera des compétences essentielles à la faisabilité du projet.
- Un PI sera désigné pour être le correspondant du projet (cPI).

SPECIFICITES DE L'APPEL SYNERGY PAR RAPPORT AUX AUTRES APPELS ERC

Similitudes avec StG, CoG et AdG	Différences avec StG, Cog et AdG
Excellence scientifique	Durée de 6 ans
Recherche en rupture	Pas de critères spécifiques (temps après la thèse)
Appels Blancs	2 à 4 PIs dont l'un est cPI (« correspondant-cPI »)
Possibilité de mobilité dans toute l'Europe	Une évaluation en 3 étapes
Projet en deux parties (B1 et B2)	Règles de re-soumission spécifiques (<i>cf. p.18</i>)

REDACTION DU PROJET : quelques conseils et informations

La proposition de l'appel Synergy se compose des mêmes éléments que la proposition pour l'appel StG, CoG ou AdG : une partie B1 et une partie B2.

LA PARTIE B1 :

Seule cette partie B1 est considérée à l'étape 1 de l'expertise et permet de passer à l'étape 2.

Elle se compose de :

- Une page de couverture avec le titre du projet,
- Un Extended synopsis de la proposition scientifique (5 pages),
- Un CV (2 pages),
- Un Track Record des activités scientifiques du porteur (2 pages).

Cet ensemble doit donner une vision très claire et convaincante du projet, de ses enjeux, de son impact potentiel, et surtout donner envie au lecteur de lire la suite, c'est-à-dire la partie B2.

Extended synopsis (5 pages) :

Outre les critères communs à tous les appels ERC (attractivité, pertinence, rupture et défis auxquels le projet s'attaque, faisabilité), la proposition « synergy », doit porter une attention particulière à la **méthodologie** employée, au **rôle bien identifié des PIs et à leurs interactions**.

Les **données préliminaires**, si elles existent (amorçage projet, méthodologie approuvée, publication ou brevet en cours, etc.) apportent des éléments importants de faisabilité.

Le manque de précisions sur la méthodologie est l'un des écueils les plus courants identifiés par les évaluateurs en première étape de synergy.

CV (2 pages) :

Mêmes critères que pour les appels StG, CoG et AdG (cf. p. 8).

Particularités de cet appel :

- Chacun des PIs doit remplir son CV, soit autant de CV dans la proposition que de PIs impliqués dans le projet.
- Le profil de chaque PI doit, à lui seul, correspondre aux critères d'une bourse ERC individuelle.

Track Record (2 pages) :

Mêmes critères que pour les autres appels : publications, brevets ou logiciel, présentation invitées, prix (cf. p. 8)

Particularité de l'appel : chaque PIs doit remplir son propre Track Record.

LA PARTIE B2 :

Elle correspond à la description longue du projet (15 pages). **Elle n'est pas évaluée lors de la première étape.**

Rappel : depuis 2019, la partie « Ressources » ne compte pas dans la limite des 15 pages imposées.

Particularité de l'appel : décrire précisément la « synergie » du groupe, la « complémentarité » des PIs et la valeur intrinsèque de chacun.

Etat de l'art et objectifs :

Même critères que pour les appels ERC StG, CoG et AdG (cf. 8-9)

Particularité de l'appel : description de l'état de l'art pour chaque PI, dans son domaine.

Méthodologie :

Il est important de décrire de manière détaillée la méthodologie employée, ainsi que les objectifs intermédiaires clés (s'il y en a).

Ressources :

Cette partie est à monter avec vos correspondants du SPV de votre délégation régionale ou du service Europe de votre Université.

Etablir le montage financier de votre projet avec eux vous garantira une compatibilité avec les règles européennes, notamment les règles d'éligibilité des dépenses.

L'APPEL ERC POC

CARACTERISTIQUES DE L'APPEL

L'appel ERC Proof of Concept (PoC) s'adresse aux détenteurs d'une bourse ERC qui souhaitent valoriser les résultats de leur projet. Il ne s'agit plus de recherche fondamentale mais de valorisation.

La contribution financière s'élève à 150K€ pour 18 mois sous la forme d'une somme forfaitaire.

Sont éligibles à cet appel les PIs dont le projet ERC est en cours ou terminé depuis moins de 12 mois au 1^{er} janvier de l'année de candidature.

REDACTION DU PROJET

Particularité de l'appel : contrairement aux autres appels, la proposition pour l'appel ERC PoC ne comporte qu'**une seule partie B**.

LA PARTIE B :

Elle se compose de trois sections :

- Excellence and Innovation potential (2 pages)
- Expected Impact (2 pages)
- The proof of concept plan (3 pages auxquelles s'ajoute le Table1.a « action description »).

Excellence et potentiel innovant :

- **Le problème** : le problème ou le besoin doit être clairement identifié et expliqué.
- **La solution** : la cible doit être anticipée et, même si celle-ci semble évidente, il est essentiel de la définir.
- **La démonstration** : il s'agit de la description détaillée du potentiel innovant ou commercial du projet ERC (en cours ou récemment achevé). Les activités proposées doivent permettre de franchir des étapes au-delà du TRL 5. L'approche doit être ciblée sur l'exploitation commerciale des résultats permettant de passer du laboratoire au marché. Le lien entre les résultats de la recherche ERC et les activités de valorisation du PoC doit être établi.

Impact :

- **Description des bénéfices sociaux-économiques** par types de cibles en donnant des détails de la stratégie de diffusion des résultats en fonction des utilisateurs. Les marchés visés doivent être décrits ainsi que les utilisateurs finaux.
- **Plan détaillé de la stratégie de commercialisation / de valorisation.** Plus précisément, il s'agit ici de démontrer votre connaissance du secteur dans lequel votre projet s'inscrit. Pour cela, il vous faut identifier les compétiteurs principaux, développer une stratégie de protection de la propriété

intellectuelle, avoir une démarche partenariale, avoir des objectifs et un calendrier précis.

Proof of concept plan:

- **Project-management plan** : description de la structure organisationnelle et du processus de décision. Un bon point peut être de mettre en place un comité de pilotage dès le démarrage du projet pour le suivi de sa progression. Ce plan doit identifier les risques, les imprévus, qui pourraient mettre en péril le projet et prévoir des solutions alternatives.
- **Description de l'équipe** : avoir une équipe qualifiée dès le début du projet, la durée d'un projet PoC étant très courte (18 mois maximum). Bien expliquer la composition de l'équipe et mettre en évidence les compétences techniques de cette équipe.

Remarque : la réputation de l'institution d'accueil quant à son soutien aux équipes pour les projets de valorisation peut être un point positif.

- **Plan des activités** : avec une description des ressources et une description des tâches. Depuis 2019, la subvention prend la forme d'une somme forfaitaire de 150 K€. Il peut être utile de découper le projet en « grandes parties » pertinentes avec un montant correspond pour mieux anticiper la justification des dépenses. Pour la description des tâches, un diagramme de Gantt peut être une bonne idée.

A noter : la sous-section « Table 1.a action description » remplace l'ancienne sous-section « budget ».

LES DIFFERENTES ETAPES DE L'EVALUATION

POUR LES APPELS INDIVIDUELS STG, COG ET ADG :

La soumission se fait en une seule étape. Les parties A + B1 + B2 + les annexes ainsi que la lettre d'engagement de l'institution d'accueil et le diplôme de doctorat doivent être déposés en ligne au même moment.

- **1^{ère} étape d'évaluation** : Seule la partie B1 est évaluée.
- **2^{nde} étape d'évaluation** : Les parties B1 ET B2 sont évaluées. Les candidats sont ensuite appelés à participer à une **audition à Bruxelles** pour présenter leurs projets à l'oral.

POUR LES APPELS SYG :

La soumission se fait en une seule étape. Les parties A + B1 + B2 + les annexes ainsi que la lettre d'engagement des institutions d'accueil doivent être déposés en ligne au même moment.

- **1^{ère} étape d'évaluation** : seule la partie B1 est évaluée.
- **2^{ème} étape d'évaluation** : les parties B1 ET B2 sont évaluées.
- **3^{ème} étape d'évaluation** : Audition à Bruxelles suite aux évaluations de la deuxième étape.

POUR LES POC :

La soumission se fait en une seule étape. Les parties A + B ainsi que les annexes doivent être déposées en ligne au même moment.

- **Une seule étape d'évaluation** : la proposition est évaluée par trois experts indépendants et le projet est retenu selon le critère « pass / fail ».

LES REGLES DE RE-SOUMISSION

Call to which the PI applied under previous ERC WP	Evaluation outcome	Calls to which a PI is not eligible under ERC WP 2020
2018 and 2019 Starting, Consolidator, Advanced, or Synergy Grant	Rejected for breach of research integrity	STG, COG, ADG, SYG
2018 Starting, Consolidator, or Advanced Grant	C at Step 1	STG, COG, ADG
2018 Synergy Grant	A, or B at Step 3	No restriction
	B at Step 1 or 2	No restriction
	C at Step 1	ADG, SYG
2019 Starting, Consolidator, or Advanced Grant	A, or B at Step 2	No restriction
	B or C at Step 1	STG, COG, ADG
2019 Synergy Grant	A, or B at Step 3	No restriction
	B at Step 2	No restriction
	B at Step 1	SYG
	C at Step 1	ADG, SYG

LE PANEL D'ÉVALUATION

POUR LES APPELS INDIVIDUELS STG, COG ET ADG :

- En première étape, chaque panel se compose d'environ une quinzaine de membres dont la composition est publique une fois les résultats publiés.
- Ces panels alternent tous les deux ans avec un renouvellement dans la composition d'un tiers des membres à chaque fois.
- Lors de la deuxième étape, le projet scientifique est évalué par des experts extérieurs spécialistes du domaine et par quelques membres de panel déjà évaluateurs en première étape. Les PIs sont convoqués à Bruxelles pour une audition.

POUR LES APPELS SYG :

- En première étape : un seul panel « transverse » d'environ 80 membres est constitué pour l'évaluation.
- En deuxième étape, ces 80 membres sont répartis en 5 panels. Le projet scientifique est également évalué par des experts extérieurs.
- La troisième et dernière étape consiste en une audition de l'ensemble des PIs à Bruxelles devant les membres du panel de deuxième étape.

LES TROIS PANELS D'ÉVALUATION

SOCIAL SCIENCES AND HUMANITIES

- **SH1 Individuals, Markets and Organizations:** Economics, finance and management
- **SH2 Institutions, Values, Environment and Space:** Political science, law, sustainability science, sustainability science, geography, regional studies and planning
- **SH3 The Social World, Diversity, Population:** Sociology, social psychology, social anthropology, demography, education, communication
- **SH4 The Human Mind and Its Complexity:** Cognitive science, psychology, linguistics, philosophy of mind
- **SH5 Cultures and Cultural Production:** Literature, philology, cultural studies, study of the arts, philosophy
- **SH6 The Study of the Human Past:** Archaeology and history

PHYSICAL SCIENCES AND ENGINEERING

- **PE1 Mathematics:** all areas of mathematics, pure and applied, plus mathematical foundations of computer science, Mathematical physics and statistics
- **PE2 Fundamental Constituents of Matter:** Particle, nuclear, plasma, atomic, molecular, gas, and optical physics
- **PE3 Condensed Matter Physics:** Structure, electronic properties, fluids, nanosciences, biological physics
- **PE4 Physical and Analytical Chemical Sciences:** Analytical chemistry, chemical theory, physical chemistry/chemical physics
- **PE5 Synthetic Chemistry and Materials:** Materials synthesis, structure-properties relations, functional and advanced materials, molecular architecture, organic chemistry
- **PE6 Computer Science and Informatics:** Informatics and information systems, computer science, scientific computing, intelligent systems
- **PE7 Systems and Communication Engineering:** Electrical, electronic, communication, optical and systems engineering
- **PE8 Products and Processes Engineering:** Product design, process design and control, construction methods, civil engineering, energy processes, material engineering
- **PE9 Universe Sciences:** Astro-physics/chemistry/biology; solar system; stellar, galactic and extragalactic astronomy, planetary systems, cosmology, space science, instrumentation
- **PE10 Earth System Science:** Physical geography, geology, geophysics, atmospheric sciences, oceanography, climatology, cryology, ecology, global environmental change, biogeochemical cycles, natural resources management

LIFE SCIENCES

- **LS1 Molecular Biology, Biochemistry, Structural Biology and Molecular Biophysics:** Molecular synthesis, modification, mechanisms and interactions; biochemistry; structural biology, molecular biophysics; metabolism; signalling pathways
- **LS2 Genetics, Genomics, Bioinformatics and Systems Biology:** Molecular and population genetics, genomics, transcriptomics, proteomics, metabolomics, bioinformatics, computational biology, biostatistics, biological modelling and simulation, systems biology, genetic epidemiology
- **LS3 Cellular and Developmental Biology:** Cell biology, cell physiology, signal transduction, organogenesis, developmental genetics, pattern formation, stem cell biology, in plants and animals and where appropriate in microorganisms
- **LS4 Physiology, Pathophysiology and Endocrinology:** Organ physiology, pathophysiology, endocrinology, metabolism, ageing, tumorigenesis, cardiovascular disease, metabolic syndrome
- **LS5 Neurosciences and Neural Disorders:** Neural cell function and signaling, systems neuroscience, neural bases of cognitive and behavioural processes, neurological and psychiatric disorders
- **LS6 Immunity and Infection:** The immune system and related disorders, biology of infectious agents and infection, biological basis of prevention and treatment of infectious diseases and treatment of infection
- **LS7 Diagnostics, Therapies, Applied Medical Technology and Public Health:** Development of tools for diagnosis, monitoring and treatment of diseases, pharmacology, clinical medicine, regenerative medicine, epidemiology and public health
- **LS8 Ecology, Evolution and Environmental Biology:** Population, community and ecosystem ecology, evolutionary biology, behavioural ecology, microbial ecology
- **LS9 Applied Life Sciences, Biotechnology and Molecular and Biosystems engineering:** Applied plant and animal sciences; forestry; food sciences; applied biotechnology; environmental, and marine biotechnology; applied bioengineering; biomass, biofuels; biohazards

CALENDRIER DES PROCHAINS APPELS

	<i>Starting Grant</i>	<i>Consolidator Grant</i>	<i>Advanced Grant</i>	<i>Synergy Grant</i>	<i>Proof of Concept Grant</i>
Call identifier	ERC-2020-StG	ERC-2020-CoG	ERC-2020-AdG	ERC-2020-SyG	ERC-2020-PoC
Call Opens	closed	24/10/2019	14/05/2020	closed	15/10/2019
Deadline or cut-off dates		04/02/2020	28/08/2020		21/01/2020 23/04/2020 17/09/2020
Budget million EUR (estimated number of grants)		657 (343)	492(209)		25 (167)
Planned dates to inform applicants (after each step or cut-off date)		17/07/2020 11/12/2020	25/01/2021 23/04/2021		02/05/2020 31/07/2020 18/12/2020
Indicative date for signature of grant agreements (by cut-off date for PoC)		03/04/2021	21/08/2021		30/08/2020 28/11/2020 17/04/2021

CELLULES ERC DES INSTITUTS

Des « cellules ERC » ont été mises en place au sein de chaque Institut pour accompagner les porteurs d'ERC tout au long du projet et les préparer aux auditions à Bruxelles. Elles proposent, selon les Instituts des aides au montage, des relectures des parties B1 et B2, des appuis d'IPE, des oraux blancs préparatoires à l'audition à Bruxelles, de l'aide au suivi, etc.

Un interlocuteur dédié dans chaque Institut peut être contacté à tout moment du projet.

INSB Institut des sciences biologiques :

NGUYEN Minh Ha : insb.europe@cnrs.fr

INC Institut de chimie :

LISIECKI Isabelle: isabelle.lisiecki@cnrs.fr

Stéphanie LECOQ : inc.europe@cnrs.fr

INEE Institut écologie et environnement :

Edouard MICHEL:

edouard.Michel@cnrs-dir.fr

Leila CHABANE :

Leila.CHABANE@cnrs.fr

INSHS Institut des sciences humaines et sociales :

Diane BRAMI : Diane.BRAMI@cnrs-dir.fr

Isabelle DAUSSUN:

isabelle;daussun@cnrs-dir.fr

INS2I Institut des sciences de l'information et de leurs interactions :

Anne DOUCET : anne.doucet@cnrs-dir.fr

INSIS Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes :

Olga ALLARD Olga.allard@cnrs-dir.fr

INSMI Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

Jean-Stéphane DHERSIN :

Jean-Stephane.DHERSIN@cnrs.fr

INP Institut de physique

Agathe SAMMANI:

agathe.sammani@cnrs.fr

IN2P3 Institut national de physique nucléaire et physique des particules

Thomas PALYCHATA:

thomas.palychata@cnrs.fr

Mathilde MOSSARD

Mathilde.Mossard@cnrs.fr

INSU Institut national des sciences de l'univers

Laura SEDAINE laura.sedaine@cnrs-dir.fr

Véra FRASSETTO CHAUVIN :

Vera.FRASSETTO@cnrs.fr

CNRS

3 Rue Michel Ange

75794 Paris cedex 16 – France

www.cnrs.fr